

Assemblée générale du 21 février 1901, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Grosgurin, Louis**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1901)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 21 février 1901, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

Le Comité a le plaisir d'informer l'assemblée que M. Deppe a retiré sa démission.

Les candidatures de M^{me} Marie Duby, de M^{lles} Jeanne Burdayron, Julia Chapuis, Marie Dentand, Marguerite Filliettaz, Louise Jeanneret, Lucie Lance, Ketty Jentzer et de MM. Georges Christin et Léon Ludwig sont acceptées à l'unanimité.

2° Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Les rapports de MM. *Baatard* et *Charvoz*, très applaudis, sont adoptés sans observation.

M. *Favas*, bibliothécaire, annonce que le catalogue est achevé et qu'il va être envoyé sous peu aux sociétaires. Notre bibliothèque continue, comme par le passé, à rendre des services nombreux et appréciés.

3° Rapport de la commission de gestion.

M. *Adrien Corbaz* rapporte en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, réunie dernièrement, a pris connaissance des comptes de la Société et les a trouvés en parfait état; aussi tient-elle à exprimer à M. Charvoz, notre dévoué trésorier, ses plus vifs remerciements.

Toutefois il faut signaler le fait que 11 sociétaires ont plus de 4 cotisations arriérées.

Pendant l'année écoulée, la Société pédagogique a tenu plusieurs séances, dont quelques-unes ont réuni un nombre relativement élevé d'auditeurs.

Les sujets les plus actuels et les plus variés, qui ont été traités dans ces réunions, prouvent que la vitalité de notre association ne fait qu'augmenter.

En terminant, la commission remercie très sincèrement le Comité et en particulier son sympathique président, pour l'intérêt et le dévouement qu'ils ne cessent de témoigner à notre chère Société.

Genève, 21 février 1901.

Adrien CORBAZ, *rapporteur*.

4° Election du Comité.

M. *le Président* ouvre le scrutin, après avoir donné lecture des statuts qui règlent l'élection du Comité.

MM. Favas, Charvoz, Rosier, Mégard, Grosгурin, Pesson et Baatard sont réélus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président. (*Vifs applaudissements*).

5° Nomination de la commission de gestion pour 1901.

MM. Compagnon Emile, Coutau, Corbaz Adrien, Durand et Martin Edmond sont élus par acclamation.

6° Propositions individuelles.

M. *Corbaz André* demande, à propos de la perception des cotisations, quelques éclaircissements qui lui sont donnés immédiatement par notre trésorier.

M. *Démolis* a eu quelque peine à reconnaître, dans le dernier bulletin, le rapport qu'il avait présenté dans la séance du 27 décembre.

MM. *Baatard* et *Grosgurin* donnent à ce sujet les explications nécessaires.

La séance est levée à 5 h.

Le Bulletinier,
GROSGURIN, L.
